



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

outre-mer : fonctionnement

Question écrite n° 63792

Texte de la question

M. André Aschieri appelle l'attention de M. le secrétaire d'Etat à l'outre-mer sur la politique dite de « verdissement de l'administration ». Ainsi, à l'image de ce qui a été fait dans certaines administrations comme le conseil régional du Nord lors de la précédente mandature, ou le ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement depuis 1997, un certain nombre d'administrations intègrent dans leur gestion, des préoccupations environnementales et solidaires. Cette réforme de la gestion administrative peut être intégrée dans des domaines aussi variés que le bâti ou le non-bâti, la commande publique, la gestion des flux, etc. Au regard de la préoccupation de développement durable qui semble être aujourd'hui unanimement partagée, il lui demande de lui faire un bilan détaillé des mesures qui ont été mise en place et de celles qu'il serait possible de mettre en oeuvre de façon urgente.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63792

Rubrique : Ministères et secrétariats d'etat

Ministère interrogé : outre-mer

Ministère attributaire : outre-Mer

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 9 juillet 2001, page 3937